

Objet : Accompagnement de l'interprofession FIBOIS Drôme-Ardèche dans la mise en place d'une plateforme bois énergie sur Montguers

Le Président expose que la Charte Forestière de Territoire et le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) identifient comme actions prioritaires la structuration de la filière bois énergie et particulièrement la mise en place d'une plateforme bois plaquette sur le bassin de Buis les Baronnies.

Dans ce cadre, le SMBP souhaite accompagner les communes et acteurs locaux dans la création d'une plateforme de plaquettes forestières sur la commune de Montguers à l'aide d'une animation spécifique en partenariat avec l'interprofession FIBOIS Drôme-Ardèche.

Le Président propose de porter cette animation spécifique et de solliciter les financements nécessaires à sa réalisation selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Animation FIBOIS 	2 250 €	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Général de la Drôme ■ SMBP (auto-financement) 	1 575 € 675 €
TOTAL	2 250 €	TOTAL	2 250 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le plan de financement proposé
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD